



LE JOUR DE LA NUIT

www.jourdelanuit.fr

DEUXIÈME ÉDITION

LE 30 OCTOBRE 2010

FÊTEZ LA NUIT NOIRE !

Bilan du second

Jour de la Nuit

Édition 2010



Second Jour de la Nuit (30 octobre 2010) Chiffres-clés et bilan global

Depuis une cinquantaine d'années, l'alternance du jour et de la nuit tend à s'estomper. La multiplication des points lumineux en est la cause : en dix ans, leur nombre a augmenté de trente pour cent et s'élève aujourd'hui à 8,7 millions de points en France. Mais l'augmentation de l'éclairage nocturne est insidieuse : elle provoque la disparition du ciel étoilé, elle trouble fortement les écosystèmes et elle engendre une forte consommation d'énergie qui, dans un contexte mondial de réchauffement climatique, devrait pourtant être maîtrisée et réduite.

Au regard de ces enjeux, la seconde édition du Jour de la nuit, organisée le 30 octobre 2010, s'est donné pour objectif de sensibiliser les citoyens sur les conséquences de cette pollution lumineuse et à renouer un lien avec la nuit noire et magique, grâce à la mise en place de 271 animations grand public et à la mobilisation de 227 villes qui ont éteint tout ou partie de leur éclairage public.

Le bilan très positif de cette seconde opération unique en France, en terme de mobilisation des acteurs comme du public, confirme la volonté des organisateurs de renouveler cette opération en 2011.

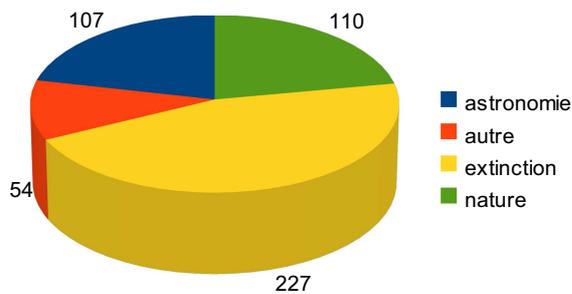
Ce bilan présente des données sur les 498 manifestations organisées pour le Jour de la nuit, un bilan médiatique de l'opération et enfin un bilan des outils réalisés.

I – Bilan des manifestations organisées	2
1. Données globales et répartition dans les territoires.....	2
2. Acteurs de terrain impliqués.....	3
3. Opérations d'extinction de l'éclairage public.....	6
4. Manifestations grand public.....	7
II – Communication et écho médiatique	10
1. Bilan médiatique.....	10
2. Bilan des outils réalisés.....	12
III – Conclusion : de la prise de conscience vers l'engagement de chacun	16
Annexe I : Partenaires du Jour de la Nuit	17
Annexe II : Extinctions symboliques	18

I – Bilan des manifestations organisées

1. Données globales et répartition dans les territoires

Bilan général de la manifestation

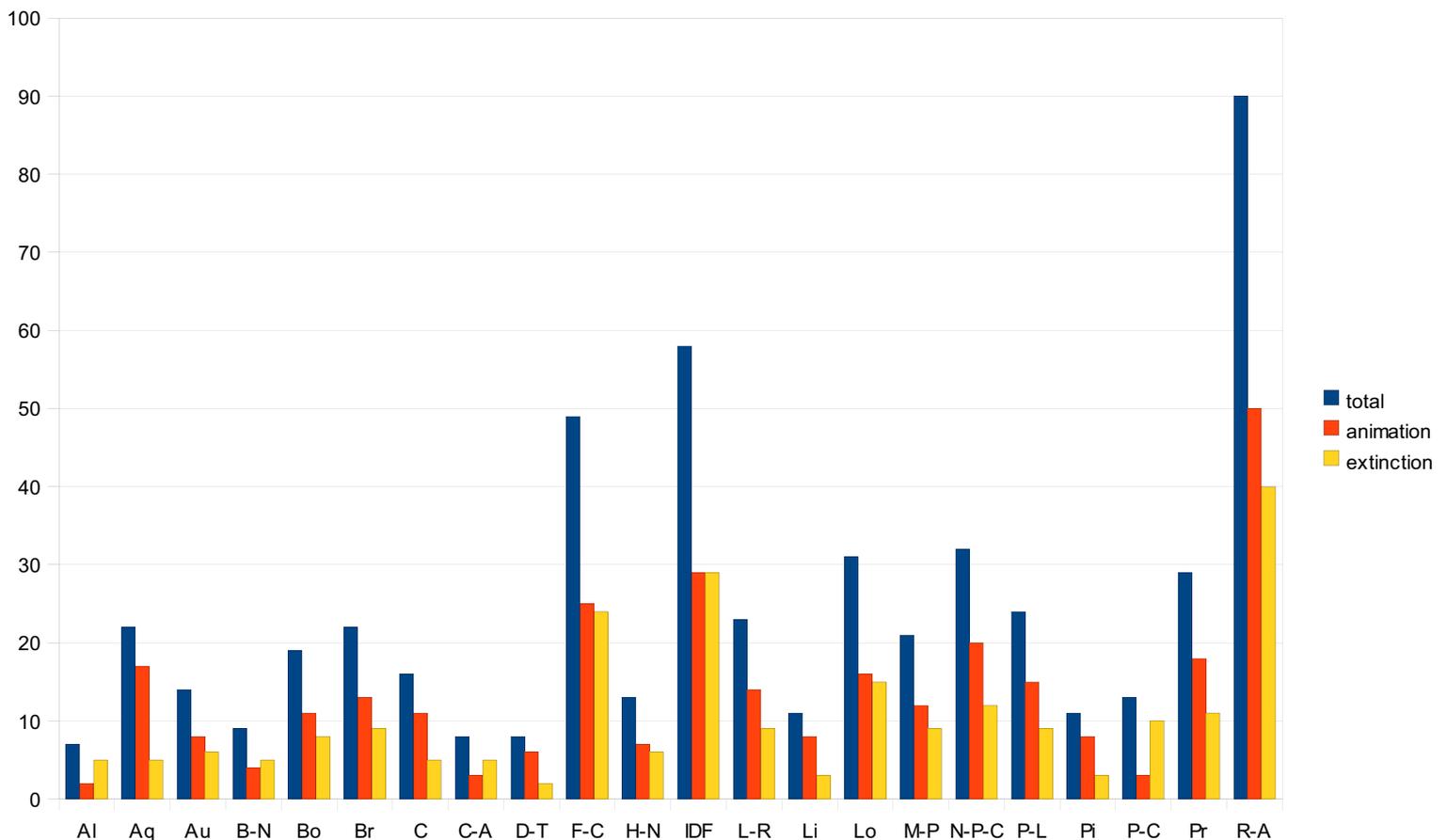


Cette seconde édition du Jour de la nuit a obtenu un succès exceptionnel en terme de mobilisation avec **498 manifestations** inscrites au 30 octobre. Il y aurait eu plus de 500 activités réellement organisées car certaines, non inscrites, ont été répertoriées par la suite :
- 227 extinctions,
- 271 animations grand public : 107 animations astronomiques, 110 sorties nature et 54 activités en intérieur (conférences, expos).

Cette mobilisation est remarquable surtout par les partenariats locaux qui ont été passé entre les associations locales et les municipalités.

Diagramme de répartition des animations par type

Répartition géographique des manifestations par région

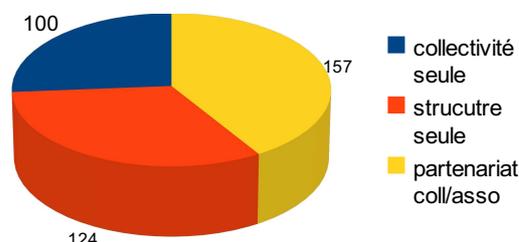


Les initiatives ont été mises en place dans toutes les régions de France et dans les territoires d'Outre-mer, sauf en Corse. Elles sont réparties dans 100 départements.

La région Rhône-Alpes a été la plus mobilisée avec 90 manifestations. La Région Ile-de-France compte aussi plus d'une cinquantaine d'animations. Et il faut remarqué une montée en puissance de la Région Franche-Comté qui s'est clairement emparée de l'évènement avec de belles animations comme à Besançon, l'action mobilisatrice du Parc Naturel du Haut Jura est elle aussi toujours aussi forte. Le Nord-Pas de-calais et la Lorraine ont aussi compté de nombreuses activités ce soir là.

	Extinction de l'éclairage	Animations grand public	TOTAL
Alsace	5	2	7
Aquitaine	5	17	22
Auvergne	6	8	14
Basse-Normandie	5	4	9
Bourgogne	8	11	19
Bretagne	9	13	22
Centre	5	11	16
Champagne-Ardenne	5	3	8
DOM-TOM	2	6	8
Franche-comté	24	25	49
Haute-Normandie	6	7	13
Ile-de-France	29	29	58
Languedoc-Roussillon	9	14	23
Limousin	3	8	11
Lorraine	15	16	31
Midi-Pyrénées	9	12	21
Nord Pas-de-Calais	12	20	32
Pays de la Loire	9	15	24
Picardie	3	8	11
Poitou-Charentes	10	3	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	18	29
Rhône-Alpes	40	50	90

2. Acteurs de terrain impliqués



Les **381 structures** qui ont répondu à l'appel à participation du Jour de la nuit sont essentiellement des collectivités locales et des associations. **Une grande partie de ces structures se sont associées pour cette édition du Jour de la Nuit.** 127 collectivités ont combiné extinction de l'éclairage public et animation pédagogiques, s'associant le plus souvent avec des associations locales. De même, une trentaine d'association ont obtenu une extinction de l'éclairage durant leur animation. On peut compter **150 partenariats cette année contre une cinquantaine l'an dernier.**

Au total, cette seconde édition du Jour de la nuit recense l'inscription de **227 collectivités locales**, soit 50 inscriptions de plus que l'an dernier et de **154 « autres structures »** : associations, clubs d'astronomie, réserves naturelles etc., soit 26 nouvelles inscriptions (voir liste ci-dessous) :

227 Collectivités locales (par département)

GIRON (01)	VILLE DE PONTARLIER (25)	SAINT-JULIEN DE CONCELLES (44)
FERNEY-VOLTAIRE (01)	COMMUNE DE MONTFAUCON (25)	PRÉFAILLES (44)
DIVONNE LES BAINS (01)	MAIRIE DE SAINT LAURENT EN ROYANS (26)	JARGEAU (45)
CHÂTEL-MONTAGNE (03)	SAINT BONNET DE VALCLERIEUX (26)	CAHORS (46)
MANOSQUE (04)	SAINT MICHEL SUR SAVASSE (26)	MENDE (48)
VACHÈRES (04)	SAINT PAUL LES ROMANS (26)	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)
PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON (04)	PLOUGASTEL DAOULAS (29)	REIMS (51)
MIRABEAU (04)	SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON (30)	EPERNAY (51)
PIERREVERT (04)	MAIRIE DE ST.JEAN DE SERRES (30)	PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS (51)
LA MOTTE EN CHAMPSAUR (05)	MAIRIE DE SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS (30)	CHANGÉ (53)
CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES (06)	MAIRIE DE TOURNEFEUILLE (31)	NANCY (54)
MOUANS-SARTOUX (06)	FONSORBES (31)	PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE (54)
MAIRIE DE CAGNES SUR MER (06)	MAIRIE DU MURÈT (31)	CHAMPNEUVILLE (55)
MAIRIE DE PRIVAS (07)	VILLE DE BORDEAUX (33)	LORIENT (56)
COMMUNE DE PRUNET (07)	MAIRIE DE VILLENAVE D'ORNON (33)	SAINT-AVÉ(56)
PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE (07)	VILLE DE GRADIGNAN (33)	KORN AR CHOAD D'HENNEBONT (56)
MAIRIE DE LAMASTRE (07)	MAIRIE DE VENDRES (34)	RÉGION LORRAINE (57)
SAINTE MARCEL D'ARDECHE (07)	VILLE DE SÉRIGNAN (34)	METZ (57)
MAIRIE DE LA VOULTE SUR RHÔNE (07)	VILLE DE FOUGERES (35)	THONVILLE (57)
SAINT LAURENT (08)	VILLE DE VITRE (35)	SARREGUEMINES (57)
COMMUNE DE LOUBENS (09)	MAIRIE DE GUICHEN (35)	STIRING-WENDEL (57)
COMMUNE DE LOUBAUT (09)	CANTON DE BOURGUEIL (37)	HOTTVILLER (57)
MARSEILLE (13)	COMMUNE DE CLAIX (38)	MONTIGNY-LÈS-METZ (57)
VILLE DE MARTIGUES (13)	VILLE DE LA TRONCHE (38)	LILLE (59)
MAIRIE DE CAEN (14)	MAIRIE DE LA MOTTE D'AVEILLANS (38)	DUNKERQUE (59)
COMMUNE D'OUILLY-LE-TESSON (14)	VILLE DE DOLE (39)	MAIRIE DE WATTRELOS (59)
PONT D'OUILLY (14)	MAIRIE D'ETIVAL (39)	WORMHOUT (59)
ERAINES (14)	COMMUNE DE ST LAURENT EN GRANDVAUX (39)	MARQUETTE-LEZ-LILLE (59)
VERSAINVILLE (14)	COMMUNE DE PRÉNOVEL (39)	VILLENEUVE D'ASCQ (59)
VILLE DE FALAISE (14)	COMMUNE DE RAVILLOLES (39)	PONTARMÉ (60)
ANGOULÊME (16)	COMMUNE DE LESCHÈRES (39)	CLERMONT DE L'OISE (60)
ST SATURNIN (16)	COMMUNE DE CUTTURA (39)	BOULOGNE-SUR-MER (62)
LA COURONNE (16)	COMMUNE DE PRATZ (39)	BETHUNE (62)
PUYMOYEN (16)	COMMUNE DE LAVANS LES ST CLAUDE (39)	SAINT-OMER (62)
NERSAC (16)	COMMUNE DE SAINT LUPICIN (39)	CLERMONT FERRAND (63)
ST MICHEL (16)	COMMUNE DE PONTHOUX (39)	LOUBEYRAT (63)
MAGNAC SUR TOUVRE (16)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PLATEAU DU LIZON (39)	AULNAT (63)
TOUVRE (16)	MAIRIE DE SAINT-CLAUDE (39)	PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ (63)
LINARS (16)	MAIRIE DES ROUSSES (39)	CONSEIL DE QUARTIER PAU NORD (64)
FLÉAC (16)	MAIRIE DE MAISOD (39)	ANGLET (64)
VILLE DE TULLE (19)	PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT JURA (39)	FONT-ROMEU-ODEILLO VIA (66)
COMMUNE DE MAGNY SUR TILLE (21)	MONT PRÈS CHAMBORD (41)	MANTET (66)
MAIRIE D'ESBARRES (21)	COMMUNE DE FONTAINES-EN-SOLOGNE (41)	EYNE (66)
MAIRIE DE BROCHON (21)	MAIRIE DE VINEUIL (41)	STRASBOURG (67)
COMMUNE DE CHAMBOEUF (21)	MAIRIE DE PELUSSIN (42)	HAGUENAU (67)
MAIRIE DE MARTROIS (21)	PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT (42)	OSTWALD (67)
COMMUNE DE POMMARD (21)	SAINTE JULIEN CHAPTEUIL (43)	COLMAR (68)
MAIRIE DE NEUILLY-LÈS-DIJON (21)	LA CHAPELLE-LAUNAY (44)	RIXHEIM (68)
VILLE DE GUINGAMP (22)		RILLIEUX-LA-PAPE (69)
COMMUNE DE PLEUMEUR-BODOU (22)		VENISSIEUX (69)
MAIRIE DE TRÉGASTEL (22)		LYON (69)
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GUÉRET SAINT-VAURY (23)		SAINT-GENIS-LAVAL (69)
VILLE DE BESANÇON (25)		PONT TRAMBOUZE (69)
MAIRIE DE LABERGEMENT STE MARIE (25)		MEYZIEU (69)
		LAC DES SAPINS (69)
		TRAMAYES (71)
		TOURNUS ET LE CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS (71)

CHATEAU DU LOIR (72)	COMMUNE DE SIVRY-COURTRY (77)	MASSY (91)
PRUILLE-LE-CHETIF (72)	MOUROUX (77)	VERRIÈRES-LE-BUISSON (91)
CURIENNE (73)	FERICY (77)	LARDY (91)
GRIGNON (73)	VENEUX-LES SABLONS (77)	BOIGNEVILLE (91)
ST MARTIN DE BELLEVILLE (73)	FONTAINS (77)	BOURAY SUR JUINE (91)
ANNECY (74)	CARNETIN (77)	MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER (92)
FEIGÈRES (74)	BONNIÈRES-SUR-SEINE (78)	ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
CLUSES (74)	ORGEVAL (78)	FONTENAY-AUX-ROSES (92)
SAINT-JORIOZ (74)	EVECQUEMONT (78)	SEVRES (92)
SAINT-SIXT (74)	MIRAUMONT (80)	COURBEVOIE (92)
ANNECY LE VIEUX (74)	CASTRES (81)	PUTEAUX (92)
CRAN GEVRIER (74)	SÉQUESTRE (81)	LA COURNEUVE (93)
MARIGNIER (74)	NÈGREPELISSE (82)	STAINS (93)
PARIS (75)	HYÈRES LES PALMIERS (83)	SAINT-OUEN (93)
ROUEN (76)	FONTENAY LE COMTE (85)	SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER (76)	SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)	VINCENNES (94)
DIEPPE (76)	CORNIMONT (88)	ASNIÈRES SUR OISE (95)
FAUVILLE-EN-CAUX (76)	REGNÉVELLE (88)	PRÊCHEUR (97)
GERVILLE (76)	ELOYES (88)	
PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE (76)	RAMBERVILLERS (88)	
	BELFORT (90)	
	AUXELLES-HAUT (90)	

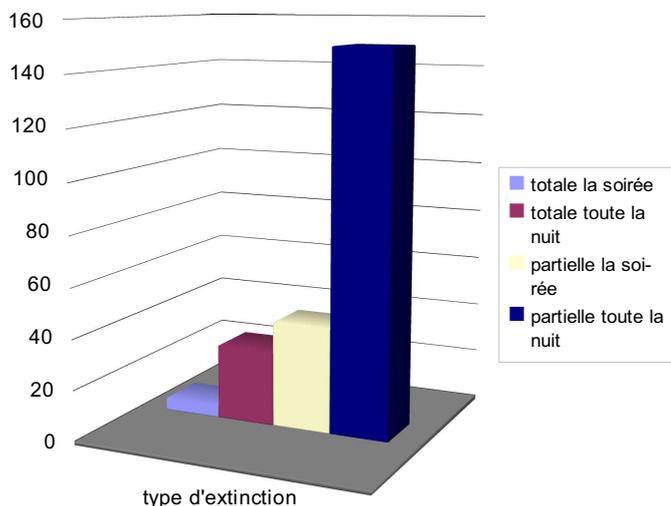
154 autres structures

SAINT-QUENTIN ASTRONOMIE; ASTROCLUB02 ET RENCONTRE CITOY'AISNE (02100)	LES MONTREURS DE GRANDE OURSE (26190)
ÉCOLE PUBLIQUE ROLAND GARCIN (04510)	ASSOCIATION DRÔMOISE D'ASTRONOMIE LES PLEIADES (26760)
PARC NATIONAL DES ECRINS (05000)	CLUB CPN LES CLOUKS (28130)
BUREAU DES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE (05260)	EURE ET LOIR NATURE (28630)
MÉDIATHÈQUE AIMÉ BLANC (05300)	SITE ABBATIAL DE ST-AURICE (29360)
ASSOCIATION BOUGE MÉOUGE (05300)	ASTRO CLUB ALNITAK (29800)
LA BOUGEOTTE (05600)	L'ESTRAN (29830)
GAPRA - GROUPEMENT D'ASTRO DE LA RÉGION D'ANTIBES (06160)	ASTRO-CLUB OPHIUCHUS (30760)
ASSOCIATION LE LIÈVRE DE MARS (07140)	ASSOCIATION CAMIN FERRAT (30770)
SYNDICAT MIXTE DU PNR DES PYRÉNÉES ARIÉGEAISES (09240)	CLUB CPN LA CHEVECHE (31140)
OBSERVATOIRE DE SABARAT (09350)	ASSOCIATION LE PETIT QUI LIT (31600)
CLUB D'ASTRONOMIE M12 (12100)	ADHARA ASTRONOMIE (32500)
PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE (13200)	JALLE ASTRONOMIE (33127)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOLMON ET DU JAÏ (13220)	CLUB D'ASTRONOMIE CAPSUD (33260)
LE LOUBATAS (13860)	ASTRONOMIE GIRONDE (33650)
ASTROCLUB DE LA GIRAFE ANTENNE LOCALE POUR LE SUD PAYS D'AUGE (14140)	ASSOCIATION ADICHATS (33730)
ASSOCIATION VOILCO-ASTER (19002)	CLUB ASTRONOMIQUE VEGA DE LA LYRE33870
ASSOCIATION MIL ET MIEL (19300)	ASSOCIATION GOUPIL CONNEXION34190
CERCLE LAÏQUE DIJONNAIS (21000)	LA CISTUDE ET ASPAS 34980
L'OEIL OU'VERT - SECTION ENVIRONNEMENT DU FOYER RURAL (21560)	SOCIÉTÉ D'ASTRONOMIE DE RENNES (35000)
MJC PLATEAU ASTRONOMIE (22005)	ASSOCIATION VITRÉ TUVALU (35500)
PLANETARIUM DE BRETAGNE (22560)	ASTRONOMIE EN CHINONNAIS (37500)
RÉSERVE NATURELLE (23170)	FRAPNA (38000)
CPN LE R.E.N.A.R.T (24190)	FÉDÉRATION RHÔNE-ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE(38000)
ASSOCIATION PAYSAGES (24700)	MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE (38000)
CLUB D'ASTRONOMIE REGULUS (24800)	AVENIR (38120)
LPO FRANCHE-COMTÉ (25000)	GROUPE D'ASTRONOMIE DU DAUPHINÉ (38240)
MAISON DE LA RÉSERVE (25160)	CLUB CPN GAÏA (38270)
ASTRO 400 (25230)	ATELIER ASTRONOMIE DU COLLÈGE LOUIS MAUBERRET (38350)
ASTRORNANS (25290)	DRAC NATURE (38350)
HAUT DOUBS ÉCOLOGIE (25300)	BELLEDONNE EN MARCHE (38410)
CLUB ASTRO DE PONTARLIER (25300)	CLUB D'ASTRONOMIE DU GRESIVAUDAN (38420)
ALPHA CENTAURE (26100)	CLUB D'ASTRONOMIE (38480)
	ASSOCIATION D'ASTRONOMIE DE SALINS LES BAINS (39110)
	CLUB ASTRONOMIE DE SAINT CLAUDE (39200)
	CLUB NATURE PNI (39570)
	ASTROCLUB DU MARSAN (40000)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LOIR-ET-CHER (41000)
SECTION D'ASTRONOMIE PULSAR DU FOYER RURAL COUFFY (41110)
OBSERVATOIRE DE FONTAINES-EN-SOLOGNE / BLOIS SOLOGNE ASTRONOMIE (41250)
GROUPE ORION (43000)
ASSOCIATION ABC (43580)
ASSOCIATION ÉTOILES ET VOUS (43800)
ANETZ ENVIRONNEMENT (44150)
LA BRIÈRE ÉTOILÉE (44160)
MAISON DE LOIRE DU LOIRET (45150)
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE ST JEAN LE BLANC (45650)
PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY (46100)
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE L'EAUBONNE (47200)
CLUB NATURE (47400)
ASSOCIATION CIEL D'ANJOU (49000)
MAISON DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN (50500)
LE VAL D'ANTE (51330)
OBSERVATOIRE POPULAIRE DE LAVAL (53000)
ASSOCIATION A.P.P.E.L.S. (55200)
CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS (57480)
MAISON DES ALTERNATIVES ECOLOGIQUES ET CITOYENNES (57685)
CLUB D'ASTRONOMIE DE LA RÉGION LILLOISE (59000)
PARC ZOOLOGIQUE DE LILLE (59000)
ASSOCIATION JONCKHEERE LES AMIS DE L'OBSERVATOIRE (59000)
ASSOCIATION DU COQ À L'ÂNE (59199)
ESPACE NATUREL LILLE MÉTROPOLE PRÉS DU HEM (59280)
CLUB ASTRONOMIE MJC DOUAI (59500)
CPN L'HÉRON DANS L'EAU (59650)
CONSTANT RUFFIN LES PERSÉIDES (59740)
CLUB ASTRONOMIE URANIE (59880)
REPERES(60120)
ASSOCIATION CORRELATION (60380)
PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE (60560)
CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS (62190)

GEOTOPIA (62350)
SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DU BOULONNAIS (SAB) (62360)
CPIE VAL D'AUTHIE (62390)
CERA (62570)
CPIE BÉARN (64360)
COLLECTIF DES HABITANTS D'EYNE (66800)
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA VALLÉE D'EYNE/ ASSOCIATION MYOTIS (66800)
MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT (69002)
LE CURIEUX DU CIEL (71130)
FRAPNA SAVOIE (73000)
F.P.T ASTRO (73110)
PNR DU MASSIF DES BAUGES (73630)
COLLECTIF CITOYEN POUR (73800)
SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DU LÉMAN (74200)
ASSOCIATION TYCHO BRAHE (74940)
AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE (75013)
AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE (75013)
LES TAPIS VOLANTS DE BELLEVILLE (75020)
JARDIN PARTAGÉ DES SOUPIRS (75020)
CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE HAUTE-NORMANDIE (76805)
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BASSÉE (77114)
PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE (78460)
PLANÉTARIUM OBSERVATOIRE PEGAASE (81360)
OBSERVATOIRE DE ROCBARON (83136)
CLUB D'ASTRONOMIE VÉGA (83190)
PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON (84404)
ASSOCIATION PESCO LUNO (84800)
ASTRO CLUB (85200)
PLANÉTARIUM D'EPINAL - MJC BELLE ETOILE (88000)
CERAP PLANETARIUM (90000)
ATELIERS DE L'ENVIRONNEMENT (91370)
CPN LES PETITS CURIEUX (91530)
DÉCOUVERTE ET CONNAISSANCE DE LA NATURE (95110)
A L'ECOUTE DE LA NATURE (95170)
FOYER RURAL D'EPIAIS-RHUS (95810)
GECPAL (97125)
VOLCANS & PLANETES (97260)
SCIENCES RÉUNION (97490)
MAYOTTE ASTRONOMIE (97680)

3. Opérations d'extinction de l'éclairage public



Les 227 collectivités participantes sont autant des petits villages que des grosses collectivités locales (ex. Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rouen..).

De nombreux sites emblématiques ont été éteints (Arche de la Défense, Cathédrales de Rouen et de Reims, Beffroi de Lille, Place Stanislas de Nancy, Citadelle de Besançon etc.).

Il est important de souligner cette année l'engagement réel pris par les collectivités, car parmi les **227 collectivités** qui ont organisé des extinctions, **150** d'entre elles ont **éteint une partie** de leur éclairage public durant **toute la**

nuit! 30 communes ont même éteint la **totalité** de leur éclairage durant **toute la nuit** et **5** autres pendant **toute la soirée**. (Liste détaillée en annexe II, p.18)

Comme déjà souligné, la plupart des villes ont organisé en plus des extinctions, des animations pour le public (Besançon, Lille, Tournus, Falaise etc.). Cette dualité des manifestations est vraiment l'élément significatif de cette deuxième édition et donne la dimension « éducation à l'environnement » souhaitée.

Les parcs naturels régionaux ont été très actifs en participant directement ou en relayant auprès de leurs communes : cette année une vingtaine de PNR ont participé à l'opération.

Falaise, 30 oct 2010



Salins-les-Bains (39110)



Le Chapiteau avec l'éclairage public allumé et le Chapiteau dans le noir.

4. Manifestations grand public

Le grand public a été invité à participer à 271 animations mises en place partout sur le territoire, organisées par les associations, collectivités locales, réserves naturelles, clubs

d'astronomie etc. Dans certains départements la météo n'a pas été très clémente, mais heureusement la plupart des organisateurs avaient prévus des « plans B » et des activités en intérieur ont donc pris le relais des sorties nature ou des observations astronomiques prévues.

La biodiversité au cœur de l'évènement

Cette année, à l'occasion de l'année mondiale de la biodiversité, les sorties nature, les expositions, les débats, les projections de films etc... sur le thème de la biodiversité nocturne ont été très nombreux. Les balades nocturnes, au nombre de 110 sont les plus représentées. Cependant les ballades nocturnes avaient souvent une dimension supplémentaire. La découverte de la faune nocturne était souvent couplé avec une découverte du ciel étoilé et un exposé sur les conséquences de la pollution lumineuse. Le public a ainsi été sensibilisé à l'impact de cette pollution sur le ciel étoilé, et a pu réfléchir avec les organisateurs, aux questions culturelles plus générales de la disparition de la voûte céleste et du rapport des hommes à son environnement et à l'univers.



*Balade à la découverte des créatures de la nuit au triangle des Rouges Barres
Ville de Lille et association Barges*



*Découverte des papillons de nuit.
Lille place de la République Association PP Jég*



Trachea atriplicis (SalaunLoic)

L'astronomie attire toujours autant de monde

Plus d'une centaine de soirées organisées autour des étoiles. L'année dernière déjà, à l'occasion de nuit Galiléennes le nombre de manifestations liées à l'astronomie était très important. Cette année encore, observations et conférences ont attirées beaucoup de curieux et d'amateurs. Des planétariums ont même été montés pour l'occasion.



Planétarium gonflable à Francin (73)



Planétarium à Montfaucon (46)



Observation de Jupiter à Sabarat (09)



Observation des étoiles Lille (59)

Conférences, jeux et expositions

Près de 60 conférences et expositions ont été organisées à l'occasion du Jour de la nuit.



Falaise (14), contes pour les tout petits



Muret (31), lectures de contes pour les enfants.

Ces moments pédagogiques et d'échanges avec le public ont porté sur les conséquences de la pollution lumineuse, sur l'astronomie, sur les systèmes d'éclairage, ou sur la biodiversité nocturne.



Chantérac (24), conférence sur les chauve-souris



Francin (73), débat sur la pollution lumineuse

Des parcours lumineux, des lectures de contes, du théâtre et même des « repas-débat » pour sceller ces découvertes autour d'un moment convivial ont eu lieu ce soir là.



Mirabeau (04), exposition réalisée par les enfants de l'école sur les animaux nocturnes puis éclairée à la bougie et aux lampes dynamos.

II – Communication et écho médiatique

1. Bilan médiatique

Le bilan médiatique du second Jour de la nuit est relativement important, avec plus de 300 articles et passages radios ou télévisuels (en dehors de la communication mise en place par les collectivités locales dans leurs journaux).

Le message repris par les médias a été globalement fidèle à « l'esprit » de l'opération et à l'objectif : sensibiliser à la pollution lumineuse et à ses conséquences et renouer un lien ludique et symbolique avec la nuit.

Sortie nocturne à destination des journalistes dans les marais de Misery



Afin de sensibiliser les médias, une sortie nocturne ouverte aux journalistes a été organisée le 25 octobre dans le marais de Misery (Essonne) en partenariat avec Natureparif. Sur cette zone humide protégée de 260 hectares, les journalistes ont pu aller pendant deux heures à l'écoute de la faune nocturne en présence de naturalistes, observer le ciel étoilé en présence d'animateurs astronomes et comprendre les impacts de la pollution lumineuse sur l'environnement nocturne.

Cette sortie a fait l'objet notamment d'une dépêche AFP et d'un long article dans le journal Le Monde.

Coup d'envoi du Jour de la nuit au Parc floral de Paris



Une soirée de lancement du second Jour de la nuit a été organisée le soir même de l'évènement au Parc floral de Paris. Cette soirée a accueilli près de 80 personnes, partenaires et médias, invitées à découvrir à la bougie dans les allées du parc l'exposition « Architecture et biodiversité : patrimoines d'Ile-de-France » mise en place par Natureparif. Après un accueil dînatoire dans un pavillon et des prises de parole des différents organisateurs, le public a participé à une observation des étoiles avec les animateurs de l'Association française d'Astronomie. Cette opération a permis quelques nouvelles retombées médiatiques.

De haut en bas : découverte de l'exposition « Architecture et biodiversité : patrimoines d'Ile-de-France » mise en place par Natureparif ; accueil du public dans un pavillon du parc ; prise de parole de Karim Lapp, administrateur d'Agir pour l'environnement.

Médias nationaux

Le second Jour de la nuit a fait l'objet de sujets sur une dizaine de radios nationales les jours précédant l'évènement et le 30 octobre : France Info, RTL, Europe 1, France Inter (émission CO2 mon amour), RMC, France Bleu, RFI etc.

Des sujets ont été présentés aux journaux sur quelques chaînes télévisées nationales les 30 et 31 octobre : BFM TV, I-Télé, TF1 et la Chaîne Météo.

La presse quotidienne nationale a également relayé l'opération dans plusieurs journaux : Le Monde, Libération, Le Parisien, 20 minutes, Direct Matin, Le Figaro, France Soir, Le Journal du dimanche.

Le Monde

Samedi, Jour de la nuit, éteignons les lumières !

A pas de loup, pendant que le jour n'y est pas, le petit groupe s'ance dans les bois, attentif au moindre frémissement, au plus léger clapotis. C'est nuit de pleine lune et elle suffit à éclairer le sentier qui s'enfonce dans les marais de Misery, un espace naturel sensible de la basse vallée de l'Essonne, où nichent plus de 150 espèces d'oiseaux. Au risé, le halo orangé qui flotte sur Paris, émanation des milliers d'illuminations de la capitale, ferait presque croire que l'aube est proche. La troupe de noctambules est ici en repérage avant la deuxième édition de Jour de la nuit organisée, dans toute la France, samedi 30 octobre.

Passe une chouette effraie, une « dame blanche », plus effrayée que ses visiteurs du soir. Des marécages s'élevaient les cris d'un foule macroule. D'un bal-buzard pêcheur, d'un canard colvert. Un héron cendré prend son envol. Arrêt soudain : quelque part dans les taillis s'ébroue un sanglier. De la voix, Grégoire Lois, expert animalier à Natureparif, imite le couinement d'un rongeur en détresse. Bientôt, une chouette hulotte s'approche en cercles silencieux.

L'objectif de la vingtaine d'organisations mobilisées pour le Jour de la Nuit, autour de l'Association Agir pour l'environnement, est de sensibiliser le public aux nuisances de la pollution lumineuse. Pour la faune nocturne d'abord. Par bataillons entiers, les insectes sont grillés vifs sur les lampadaires qui les attirent. Les oiseaux migrateurs, qui s'orientent en partie grâce aux

étoiles, sont déboussolés. En Amérique du Nord, des centaines de millions de migrants se fracassent chaque année contre des immeubles illuminés.

Pour les humains aussi. « Le ciel étoilé n'est plus que l'ombre de lui-même », attriste Michael Lobian, de l'Association française d'astronomie. Voilà un siècle, on voyait 2000 étoiles dans le ciel parisien. Aujourd'hui, on n'en distingue plus qu'une quarantaine. Notre espace vital, notre environnement culturel rétrécissent. « Cette nuit-là, le promeneur nocturne distingue la Grande Ourse, Altair et Vega, Persée et Cassiopeïe, la planète Jupiter. Mais ni la Voie lactée ni la plus proche galaxie, Andromède, ne sont visibles à l'œil nu.

Les « veilleurs de nuit » ne sont pas des obscurantistes. « Mais, s'alarme Clara Osadchay, d'Agir pour l'environnement, en dix ans, le nombre de sources lumineuses a augmenté de 30 % en France. L'éclairage public représente près de 40 % de la facture d'électricité des communes. Des installations mieux conçues permettraient de substantielles économies. »

Le Jour de la nuit se veut donc militant, mais aussi éducatif et festif. Plus de 400 manifestations (sorties nocturnes, observations du ciel, écoute des animaux...) sont proposées, et des villes vont éteindre tout ou partie de leur éclairage. Pour que la nuit retrouve son éclat. ■

Pierre Le Hir

Sur www.jourdelanuit.fr
Le programme des manifestations

Plusieurs revues hebdomadaires ou mensuelles ont fait des sujets : 60 millions de Consommateurs, Politis, Ushuaia magazine, L'Esprit Village, Espaces naturels, Quelle Santé, Notre Temps, La Vie...

Médias locaux

Localement, la presse s'est très vite et très tôt emparé de l'évènement : on dénombre sans doute plus de 200-300 articles diffusés le mois précédant l'évènement. Ce nombre important s'explique notamment par la communication effectuée localement par les structures participant au Jour de la nuit, en particulier les collectivités locales qui ont annoncé assez tôt leur participation.

Quelques noms de journaux : Ouest France, la Dépêche, le Progrès, la Provence, l'Est Républicain, Midi Libre, Nord Eclair, la Montagne, l'Alsace, Ouest France, Sud Ouest, Paris Normandie, la Voix du Nord, Le Courrier picard etc...

Au niveau de la télévision locale, une dizaine de chaînes régionales France 3 ont organisé des plateaux au journal ou passé des reportages d'excellente qualité (régions Ile-de-France, Auvergne, Alpes, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes). Quelques télévisions locales ont diffusé des reportages.

Les radios locales, enfin, ont diffusé de nombreux reportages et interviews des acteurs locaux engagés dans le Jour de la nuit.

2. Bilan des outils réalisés

Un site internet interactif

Le site internet de l'opération www.jourdelanuit.fr a été remis entièrement à jour et mis en ligne début juillet 2010.

Le site internet a permis d'intégrer les près de 400 inscriptions par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne. Ces manifestations, après validation de leur contenu, apparaissaient sur une carte de France interactive présentant les différents types d'activité par pictogramme.

Nouveauté cette année, il était également possible de faire une recherche des activités par département.



Collectivité locale

VOTRE EXTINCTION

Nom de la collectivité locale : *

Code postal : *

Ville : *

Taille de la collectivité locale : *

Votre extinction Jour de la nuit :

Partie de l'éclairage public qui sera éteint :

- certaines rues
- certains bâtiments
- certains lieux publics, parcs, places
- toute la ville/commune

Résumé de votre opération d'extinction de l'éclairage à destination du grand public :

Heure de l'extinction :

Durée de l'extinction :

- la soirée
- toute la nuit
- autre

ETAPE SUIVANTE >



Formulaire d'inscription en ligne et carte de France interactive

Le site internet a connu la visite de 47 013 internautes entre le 01^{er} juillet et le 01 novembre 2010, et pas moins de 393 768 pages ont été visitées. Le jour de l'opération, le site a été visité par près de 4 000 internautes.

Des visuels de communication

Différents outils ont été créés et mis à disposition des participants au Jour de la Nuit. Il s'agit pour l'essentiel d'outils créés à l'occasion de la première édition : le logo, deux exemples de bannières internet ainsi que l'affiche de l'opération sont téléchargeables en haute définition sur le site et ont pu ainsi être largement utilisés pour la communication des structures organisatrices de manifestation (seule l'affiche a nécessité un travail de création pour un visuel différents de 2009).



Bannière, logo et affiche du Jour de la Nuit.
 Au centre, la bannière a été imprimée et utilisée pour une animation astronomique.



L'affiche a été imprimée à 3000 exemplaires et envoyée en format A2 (420 x 594 mm) aux structures participantes qui pouvaient en faire la demande pendant leur inscription. Elle a également été beaucoup téléchargée, personnalisée et imprimée par plusieurs participants.



A gauche : personnalisation de l'affiche par la ville de Caen (14). Ci-dessus, affiche personnalisée, imprimée et affichée dans les « sucettes » de la ville de Falaise (14).

Autres outils de communication

D'autres outils de communication ont été mis à disposition du public : un flyer à imprimer, une plaquette de présentation du Jour de la nuit pour les participants et un communiqué de presse type prêt à l'emploi. Ces outils ont été beaucoup utilisés par les organisateurs locaux dont les retours sur la qualité proposée montrent une large satisfaction.

Faciliter l'inscription : le kit pratique à destination des organisateurs locaux

2009, une première édition réussie

Cette année, c'est le second jour de la Nuit. Retour sur la première édition 2009.

La première édition du jour de la nuit, dont l'objectif était de sensibiliser le grand public sur les conséquences d'une nouvelle forme de nuisance, la pollution lumineuse, s'est déroulée le 24 octobre 2009, date de changement d'heure et année mondiale de l'astronomie. Organisée par 17 partenaires nationaux, l'opération a suscité un fort engouement avec près de 400 manifestations organisées et l'extinction d'une partie de l'éclairage public dans des dizaines de villes dont Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux...

Animations astronomiques, sorties nature, balades nocturnes, conférences, expositions, nombreuses adhésions ont révélé une mobilisation remarquable dans les territoires, en particulier en Rhône-Alpes, Ile-de-France, Pays-de-la-Loire et Nord-Pas-de-Calais où le public est venu nombreux au rendez-vous. Le ministère de l'Équipement durable a également éteint symboliquement la grande arche de la Défense, alors que la Basilique Notre-Dame de la Gardie à Marseille, le beffroi de Lille ou encore la Cathédrale de Rouen désignaient eux aussi leurs lumières.

Des collectivités positives et dynamiques dans les territoires. Depuis le premier jour de la Nuit, plusieurs communes participantes ont engagé des démarches de leur éclairage public, ou ont décidé de le couler dans la nuit ou d'en réduire la durée. Une façon de s'engager pour les économies d'énergie et de communiquer auprès d'un public de plus en plus sensible.

École des sports et de la chasse-épis en Marolles

Soirée contes sous une tente boueug à Besançon (25)

Réunion nocturne à Lerouville (53)

Un kit pratique en 10 fiches a été réalisé, mis en ligne et envoyé par mail à tous les organisateurs mais aussi à de potentiels organisateurs. L'objectif de ce kit était d'indiquer de façon très pratique la marche à suivre pour organiser une animation ou une extinction de l'éclairage, avec des indications d'ordre juridique mais aussi des conseils et idées pour le montage de leur projet. Ce « tout en un » a facilité la compréhension de l'évènement à de nombreux organisateurs qui n'avaient pas participé l'an dernier.

Une newsletter toutes les 2 semaines

Une newsletter d'information a été mise en place dans le courant de l'été. Elle a eu pour vocation, en 3 rubriques récurrentes, d'informer sur l'actualité du Jour de la nuit (nouvelles inscriptions par exemple), d'informer sur la pollution lumineuse à l'aide d'une revue de presse et d'inciter à l'usage des outils mis en place pour les organisateurs locaux du Jour de la nuit (affiches, kit pratique, outils pédagogiques etc).

Grâce à la possibilité de s'inscrire via la page d'accueil du site internet, la newsletter a pu être envoyée à plus de 900 personnes : près de 400 inscrits + quelque 500 organisateurs locaux (ceux de 2009 en plus des nouveaux en 2010).



Une diffusion dans les réseaux sociaux

Enfin, le Jour de la Nuit a eu sa propre page sur le réseau social internet Facebook. Cette page a été animée durant les cinq mois précédant l'événement, permettant de diffuser l'information et les outils créés et de tenir informés les internautes des nouvelles manifestations enregistrées. Cette page compte **2 764 membres** et a contribué à faire connaître l'opération au grand public.



III – Conclusion : une mobilisation de plus en plus forte

Cette seconde édition du Jour de la nuit a de nouveau permis de fédérer de nombreux partenaires et acteurs de terrain autour du projet commun de sensibiliser aux conséquences de la pollution lumineuse et de renouer un lien sensible entre les hommes et leur environnement nocturne.

Avec 500 manifestations organisées, 227 collectivités locales et 154 organisations locales organisatrices, ce second Jour de la nuit est donc un succès confirmé. L'année dernière, 177 collectivités s'étaient inscrites et 128 organisations. Une augmentation de l'adhésion des acteurs de terrain, de la population et des médias est clairement constatée.

Nous avons pu aussi constater que depuis le premier Jour de la Nuit, plusieurs communes ont engagé des « plans éclairage ». Renouvellement du parc électrique, extinctions partielle ou totale de l'éclairage de la commune, diminution progressive de l'intensité de l'éclairage etc...autant de décisions concrètes qui ont été prises et qui montre la capacité d'impacter plus profondément les politiques en matière d'éclairage. Les associations d'éducation à l'environnement ont vu en la redécouverte de la nuit, un fort potentiel pédagogique pour amener le public à réfléchir à des sujets transversaux comme protection de la biodiversité, réchauffement climatique ou disparition du ciel étoilé.

Cette seconde édition a été remarquable par la capacité à monter des partenariats entre les collectivités territoriales et les associations autour d'un projet commun. Le Jour de la Nuit est aussi une victoire de l'action citoyenne.

Vers une nouvelle édition du Jour de la nuit

Forts de ce succès, les partenaires de l'opération ont décidé de poursuivre la démarche en 2011. Le Jour de la nuit aura donc lieu le **samedi 1^{er} octobre 2011**. Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet www.jourdelanuit.fr au printemps 2011.

Rendez-vous le
Samedi 1^{er} Octobre 2011
pour la 3^{ème} édition du
Jour de la Nuit !



Annexe I : Partenaires du Jour de la Nuit

Le Jour de la Nuit a été organisé par 20 partenaires réunis par l'association Agir pour l'environnement et soutenus par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. L'originalité de cette plateforme a tenu à la diversité d'activité des partenaires : associations d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire, professionnels de la gestion des espaces naturels, associations de collectivités locales et associations de protection de l'environnement. Sous l'impulsion de la coordination d'Agir pour l'environnement, l'ensemble des partenaires a joué un rôle moteur en termes de mobilisation et d'appropriation de l'évènement.



Contact pour le Jour de la Nuit :

Agir pour l'environnement, coordinateur du Jour de la Nuit
 2, rue du Nord – 75 018 Paris
 Tél : 01.44.92.00.11 / Fax : 01 40 31 02 39
contact@jourdela nuit.fr

www.agirpourenvironnement.org
www.jourdelanuit.fr

Annexe II : opérations d'extinctions remarquables

- Liste des communes et type d'extinction organisé (classé par dépt.) :

Légende :

- > Extinction totale durant toute la nuit
- > Extinction totale pour la soirée
- > Extinction de certains secteurs pour toute la nuit
- > Extinction de certains secteurs pour quelques heures

GIRON (01)	MAIRIE D'ESBARRES (21)	VILLE DE DOLE (39)
FERNEY-VOLTAIRE (01)	MAIRIE DE BROCHON (21)	MAIRIE D'ETIVAL (39)
DIVONNE LES BAINS (01)	COMMUNE DE CHAMBOEUF (21)	COMMUNE DE ST LAURENT EN GRANDVAUX (39)
CHÂTEL-MONTAGNE (03)	MAIRIE DE MARTROIS (21)	COMMUNE DE PRÉNOVEL (39)
VACHÈRES (04)	COMMUNE DE POMMARD (21)	COMMUNE DE RAVILLOLES (39)
PIERREVERT (04)	MAIRIE DE NEUILLY-LÈS-DIJON (21)	COMMUNE DE LESCHÈRES (39)
MANOSQUE (04)	VILLE DE GUINGAMP (22)	COMMUNE DE CUTTURA (39)
PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON (04)	COMMUNE DE PLEUMEUR-BODOU (22)	COMMUNE DE PRATZ (39)
MIRABEAU (04)	MAIRIE DE TRÉGASTEL (22)	COMMUNE DE LAVANS LES ST CLAUDE (39)
LA MOTTE EN CHAMPSAUR (05)	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GUÉRET SAINT-VAURY (23)	COMMUNE DE SAINT LUPICIN (39)
CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES (06)	VILLE DE BESANÇON (25)	COMMUNE DE PONTHOUX (39)
MOUANS-SARTOUX (06)	MAIRIE DE LABERGEMENT STE MARIE (25)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PLATEAU DU LIZON (39)
MAIRIE DE PRIVAS (07)	VILLE DE PONTARLIER (25)	MAIRIE DE SAINT-CLAUDE (39)
COMMUNE DE PRUNET (07)	COMMUNE DE MONTFAUCON (25)	MAIRIE DES ROUSSES (39)
PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE (07)	MAIRIE DE SAINT LAURENT EN ROYANS (26)	MAIRIE DE MAISOD (39)
MAIRIE DE LAMASTRE (07)	SAINT BONNET DE VALCLERIEUX (26)	PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT JURA (39)
SAINT MARCEL D'ARDECHE (07)	SAINT MICHEL SUR SAVASSE (26)	MONT PRÈS CHAMBORD (41)
MAIRIE DE LA VOULTE SUR RHÔNE (07)	SAINT PAUL LES ROMANS (26)	COMMUNE DE FONTAINES-EN-SOLOGNE (41)
SAINT LAURENT (08)	PLOUGASTEL DAOULAS (29)	MAIRIE DE VINEUIL (41)
COMMUNE DE LOUBENS (09)	SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON (30)	MAIRIE DE PELUSSIN (42)
COMMUNE DE LOUBAUT (09)	MAIRIE DE ST JEAN DE SERRES (30)	PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT (42)
MARSEILLE (13)	MAIRIE DE SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS (30)	SAINT JULIEN CHAPTEUIL (43)
VILLE DE MARTIGUES (13)	MAIRIE DE TOURNEFEUILLE (31)	LA CHAPELLE-LAUNAY (44)
MAIRIE DE CAEN (14)	FONSORRES (31)	SAINT-JULIEN DE CONCELLES (44)
COMMUNE D'OUILLY-LE-TESSON (14)	MAIRIE DU MURET (31)	PRÉFAILLES (44)
PONT D'OUILLY (14)	VILLE DE BORDEAUX (33)	JARGEAU (45)
ERAINES (14)	MAIRIE DE VILLENAVE D'ORNON (33)	CAHORS (46)
VERSAINVILLE (14)	VILLE DE GRADIGNAN (33)	MENDE (48)
VILLE DE FALAISE (14)	MAIRIE DE VENDRES (34)	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)
ANGOULÈME (16)	VILLE DE SÉRIGNAN (34)	REIMS (51)
ST SATURNIN (16)	VILLE DE FOUGERES (35)	EPERNAY (51)
LA COURONNE (16)	VILLE DE VITRE (35)	PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS (51)
PUYMOYEN (16)	MAIRIE DE GUICHEN (35)	CHANGÉ (53)
NERSAC (16)	CANTON DE BOURGUEIL (37)	NANCY (54)
ST MICHEL (16)	COMMUNE DE CLAIX (38)	PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE (54)
MAGNAC SUR TOUVRE (16)	VILLE DE LA TRONCHE (38)	CHAMPNEUVILLE (55)
TOUVRE (16)	MAIRIE DE LA MOTTE D'AVEILLANS (38)	LORIENT (56)
LINARS (16)		SAINT-AVÉ (56)
FLÉAC (16)		
VILLE DE TULLE (19)		
COMMUNE DE MAGNY SUR TILLE (21)		

KORN AR CHOAD D'HENNEBONT (56)	LYON (69)	CARNETIN (77)
RÉGION LORRAINE (57)	SAINT-GENIS-LAVAL (69)	BONNIÈRES-SUR-SEINE (78)
METZ (57)	PONT TRAMBOUZE (69)	ORGEVAL (78)
THIONVILLE (57)	MEYZIEU (69)	EVEQUEMONT (78)
SARREGUEMINES (57)	LAC DES SAPINS (69)	MIRAUMONT (80)
STIRING-WENDEL (57)	TRAMAYES (71)	CASTRES (81)
HOTTVILLER (57)	TOURNUS ET LE	SÉQUESTRE (81)
MONTIGNY-LÈS-METZ (57)	CONSERVATOIRE DES SITES	NÈGREPELISSE (82)
LILLE (59)	NATURELS BOURGUIGNONS (71)	HYÈRES LES PALMIERS (83)
DUNKERQUE (59)	CHATEAU DU LOIR (72)	FONTENAY LE COMTE (85)
MAIRIE DE WATTRELOS (59)	PRUILLE-LE-CHETIF (72)	SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)
WORMHOUT (59)	CURIENNE (73)	CORNIMONT (88)
MARQUETTE-LEZ-LILLE (59)	GRIGNON (73)	REGNÉVELLE (88)
VILLENEUVE D'ASCQ (59)	ST MARTIN DE BELLEVILLE (73)	ELOYES (88)
PONTARMÉ (60)	ANNECY (74)	RAMBERVILLERS (88)
CLERMONT DE L'OISE (60)	FEIGÈRES (74)	BELFORT (90)
BOULOGNE-SUR-MER (62)	CLUSES (74)	AUXELLES-HAUT (90)
BETHUNE (62)	SAINT-JORIOZ (74)	MASSY (91)
SAINT-OMER (62)	SAINT-SIXT (74)	VERRIÈRES-LE-BUISSON (91)
CLERMONT FERRAND (63)	ANNECY LE VIEUX (74)	LARDY (91)
LOUBEYRAT (63)	CRAN GEVRIER (74)	BOIGNEVILLE (91)
AULNAT (63)	MARIGNIER (74)	BOURAY SUR JUINE (91)
PARC NATUREL RÉGIONAL	PARIS (75)	MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE
LIVRADOIS-FOREZ (63)	ROUEN (76)	L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT
CONSEIL DE QUARTIER PAU	RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	DURABLE ET DE LA MER (92)
NORD (64)	(76)	ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
ANGLÉT (64)	DIEPPE (76)	FONTENAY-AUX-ROSES (92)
FONT-ROMEY-ODEILLO VIA (66)	FAUVILLE-EN-CAUX (76)	SEVRES (92)
MANTET (66)	GERVILLE (76)	COURBEVOIE (92)
EYNE (66)	PARC NATUREL RÉGIONAL DES	PUTEAUX (92)
STRASBOURG (67)	BOUCLES DE LA SEINE	LA COURNEUVE (93)
HAGUENAU (67)	NORMANDE (76)	STAINS (93)
OSTWALD (67)	COMMUNE DE SIVRY-COURTRY	SAINT-OUEN (93)
COLMAR (68)	(77)	SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)
RIXHEIM (68)	MOUROUX (77)	VINCENNES (94)
RILLIEUX-LA-PAPE (69)	FERICY (77)	ASNIÈRES SUR OISE (95)
VENISSIEUX (69)	VENEUX-LES SABLONS (77)	PRÊCHEUR (97)
	FONTAINS (77)	

Extinctions symboliques

L'Arche de la Défense et l'Hôtel de Ville de Paris; Le Beffroi de Lille; le Château de Guillaume le Conquérant à Falaise; le Château de Vincennes; La Cathédrale de Rouen, La Cathédrale de Reims; La Citadelle de Besançon; La Commanderie de Rixheim; La vieille ville de Colmar; Cœur de ville d'Annecy le Vieux; Les Maisons sur l'Agout à Castre; Citadelle et Lion de Belfort; Le Mont d'Or de Manosque; Notre Dame de La Garde de Marseille; Notre Dame des Marins de Martigues; La Place Stanislas de Nancy; participation de Bordeaux, Lyon, Dunkerque; Lorient; etc...

